

CFF et Swisscom : des locomotives pour l'innovation

Autor(en): **Aebischer, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(2006)**

Heft 68

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-550827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



« Presque tout ce que je sais à propos des marchés financiers, je l'ai appris aux États-Unis. » Mais grâce aux programmes pour doctorants de « Finrisk », ce domaine devient désormais également accessible ici à la relève scientifique.

collègue de « Finrisk », la chercheuse a pu prouver que le fait de rémunérer les cadres de sociétés avec des options (droit d'achat d'actions) plutôt qu'avec des actions engendre une « fausse incitation ». Autrement dit : les indemnités en options élèvent le risque que les bénéficiaires manipulent les cours en leur faveur par des méthodes louches.

Dimension éthique

L'économiste observe dans son domaine un nombre croissant de publications sur le thème de la gouvernance d'entreprise (gestion éthique). « Je suis aussi intéressée par la dimension éthique des opérations financières, même si ce n'est pas ma spécialité ». Elle traite également du discours scientifique et de son transfert dans la pratique.

Pour son activité au sein de « Finrisk », Rajna Gibson Brandon a notamment tiré des conclusions à partir de son expérience personnelle : « Presque tout ce que

je sais à propos des marchés financiers, je l'ai appris aux États-Unis. » Mais grâce aux programmes pour doctorants de « Finrisk », ce domaine devient désormais également accessible ici à la relève scientifique.

Vie privée pénalisée

Malgré son engagement en faveur de la relève et son vaste réseau international, la chercheuse zurichoise ne se considère pas comme une pionnière. Après un instant de réflexion, elle concède toutefois que sa carrière scientifique a eu des effets collatéraux dont elle se serait volontiers passée. « Ma vie privée en a souffert. »

Actuellement, la professeure vit avec son mari et sa petite fille d'un an à Horgen au bord du lac de Zurich. Elle est contente que le statut d'indépendant de son conjoint lui permette de concilier enfant et travail. Elle n'exclut cependant pas une future carrière internationale, mais pour l'instant il n'en est pas question. « Je me plais à Zurich et ne ressens pas le besoin d'aller ailleurs. » La Suisse devrait donc encore bénéficier de ses talents pendant quelques années, d'autant plus que « Finrisk » a été prolongé l'an passé pour une nouvelle période de quatre ans. ■

En Suisse, les CFF, la Poste et Swisscom restent d'éminents acteurs pour la mise en réseau du pays. Ils ont toujours stimulé l'innovation, révèlent deux études du Bureau de recherche d'histoire économique et sociale de l'Université de Zurich.

PAR OLIVIER AEBISCHER

L'histoire des Chemins de fer fédéraux (CFF) a commencé en 1898, lorsque la Confédération a racheté une entreprise privée de chemins de fer en difficulté. Quant à celle de l'ancienne entreprise des PTT (Poste, Télégraphe, Téléphone), son dernier chapitre remonte à 2005, lorsque le gouvernement suisse a affirmé sa volonté de privatiser Swisscom.

Participation active à la mutation

Les CFF et Swisscom ont évolué différemment, mais sont restés depuis les débuts de l'industrialisation des symboles de renouveau et de progrès. « Aujourd'hui, on ne les associe pas forcément à l'innovation », relève Gisela Hürlimann du Bureau de recherche d'histoire économique et sociale de l'Université de Zurich. Alors que ces entreprises ont toujours activement participé aux transformations technologiques et économiques. Quel rôle a-t-on attribué aux différents acteurs ? De quelle façon leurs infrastructures se sont-elles développées et avec quelles répercussions ? Ce sont les questions sur lesquelles se sont penchés Gisela Hürlimann pour les CFF et Philipp Ischer pour les PTT, dans le cadre de leur recherche sur l'histoire des deux régies depuis les années 1960.

« Ce qui se dégage de nos travaux, c'est une histoire moderne de la Suisse dans un contexte comparatif européen », explique Jakob Tanner, directeur du projet de recherche. Les mutations traversées par ces entreprises ont en effet été fortement



CFF et Swisscom : des locomotives pour l'innovation

influencées par la constellation et la conjoncture de l'Union européenne. Et elles ne se sont pas déroulées de la même façon pour les CFF et les PTT : les deux régies ont en effet intégré les innovations techniques et surmonté les crises de façon différente.

Impasse isolationniste

Exemple : la crise que les PTT et l'industrie suisse des télécommunications ont traversée dans les années 1970 lors du développement du « Système de télécommunication intégré » (IFS). Au lieu de faire venir de l'étranger des processeurs en état de marche, on a misé pour la numérisation du réseau sur une solution purement suisse. A cela est venue s'ajouter, selon Philipp Ischer, une politique des étrangers restrictive, qui empêchait l'embauche des spécialistes en logiciels dont on avait urgemment besoin.

Cette attitude isolationniste a conduit à une impasse : en 1983, le projet national IFS a capoté et la technologie requise a été importée. Mais la recherche IFS a produit des spécialistes suisses en logiciels. Et les

participants au projet ont réussi à obtenir que les hautes écoles commencent à former des ingénieurs en informatique. Le projet IFS montre donc comment les PTT ont provoqué une avancée novatrice qui a été répercutée dans le domaine de la formation.

« L'évolution des CFF a été différente de celle des PTT à cause de leur infrastructure », explique Gisela Hürlimann. On ne peut pas non plus les considérer comme une entreprise en situation de monopole. Ils ont toujours été soumis à la concurrence du trafic routier, qui est venu renforcer le développement du réseau autoroutier. Ce qui a valu au rail une crise en forme de chiffres rouges.

Image plus bureaucratique

Dans les années 1950 et au début des années 1960, les CFF n'étaient pas déficitaires et roulaient sans subventions. Ils avaient toutefois une image plus étatique et plus bureaucratique qu'aujourd'hui, alors qu'ils reçoivent actuellement chaque année des subventions à hauteur de

deux milliards de francs. Cette pratique de subventions a débuté en 1982, avec l'entrée en vigueur du mandat de prestations dans le cadre duquel la Confédération et les cantons se sont engagés à rembourser les prestations de service public, afin d'assurer un approvisionnement de base. Aujourd'hui, les CFF SA se présentent comme une entreprise orientée sur le marché avec une vaste palette de services et le grand projet Rail 2000 qui a permis de concrétiser des idées novatrices (« train rapide », horaire cadencé).

Dérégulation et libéralisation

L'entreprise correspond ainsi, du moins dans son look, à l'esprit du temps, marqué par deux décennies d'efforts de dérégulation et de libéralisation. Cette logique a également fait tomber le monopole des PTT à la fin 1997. Depuis, téléphoner est devenu nettement meilleur marché, notamment avec l'étranger. Cet élément, selon Philipp Ischer, a augmenté l'attractivité de la Suisse pour l'implantation d'entreprises, un phénomène qui stimule la force d'innovation. Les travailleurs étrangers établis en Suisse peuvent aussi rester en contact avec leurs proches moyennant des prix raisonnables. « Le service public, c'est exactement cela : permettre à tous les habitants du pays d'avoir accès aux prestations », note Jakob Tanner.

Dans le cas des CFF, c'est la volonté politique qui permet de maintenir des lignes non rentables et donc le raccourcement au réseau de régions entières. Vu l'échec des projets de privatisation en Europe, par exemple en Angleterre, personne n'envisage pour l'instant de pousser les CFF dans cette direction.

« A la différence de la téléphonie, il n'est pas possible avec le rail de remplacer l'ensemble de la technologie de base », rappelle Jakob Tanner. Ce qui n'a pas empêché les CFF de faire face aux exigences croissantes et de faire preuve d'innovation. « Mais tant qu'il n'y sera pas possible de téléporter les gens d'un endroit à l'autre, nous continuerons d'être acheminés par le bon vieux réseau ferroviaire », note-t-il en souriant. ■